



REDEVANCE DE CONTROLE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

AVIS DES SOMMES A PAYER

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND CAHORS

72, Rue Wilson
46000 CAHORS

Service Public d'Assainissement Non Collectif

Station d'épuration de Cahors

Tel : 05 65 24.13.31

Monsieur AUSSEL Loïc
Les Cazals
46090 FRANCOULES
France

AVIS DES SOMMES A PAYER

Référence : 20250867

Référence paiement par Internet : 2025-EA-00-20250867

Emis le 20/11/2025

A payer à réception

Type de contrôle	En date du	Habitation concernée
Conception FO1	09/10/2025	Pièce de Lafon 46090 FRANCOULES
Montant de la redevance H.T	T.V.A	Montant T.T.C.
190.91 €	19.09 €	210 €

Les redevances sont fixées par délibération du conseil communautaire.

Net à payer 210 €

"Titre exécutoire en application de l'article L.252A du livre des procédures fiscales, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions des articles L.1617-5., D1617-23, R.2342-4, R.3342-8-1 et R.4341-4 du code général des collectivités territoriales, par M. le Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Cahors."

Voir les modalités de règlement au verso



Coupon à joindre à votre règlement

Identifiant collectivité---- 001307
Référence---- 20250867
Référence paiement internet---- 2025-EA-00-20250867
N° de rôle---- Rôle (SPANC CAGC) n°10
Nom de l'utilisateur---- Monsieur AUSSEL Loïc
---- Les Cazals
---- 46090 FRANCOULES
---- France
Montant---- 210 €